



**CPF DES BAUMETTES UNE ZONE DE  
NON DROIT ?**



LA CGT DES BAUMETTES

Depuis des mois que le cirque ne s'arrête pas avec des projections de toutes sortes sur les cours de promenade: « portables, produits stupéfiants etc...»

Malgré les CRP que vous avez reçus décrivant exactement la situation, rien n'a été encore entrepris pour stopper ce manège!

Faut-il encore une agression de personnel pour que cela cesse? Ou allez-vous prendre des mesures à la hauteur de vos responsabilités? Par exemple: « des agents de sécurité effectuant des rondes renforcées, des filins anti-projection...»

Il est évident que ses questions seront débattues avec la CGT en CHSCT, ainsi que devant le préfet de région lors de notre prochaine rencontre.

Jusque-là :

**PRIONS! NOUS AVONS ENCORE LA BONNE MERE SUR MARSEILLE!**

Le Bureau Local CGT